



Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

Distr.
Générale

UNEP/AMCEN/12/INF/1
25 avril 2008

Français
Original : Anglais

Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

Douzième session
Johannesburg, 7-12 juin 2008

Note d'information sur la douzième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

Introduction

1. La présente note sera distribuée par le secrétariat quelques semaines avant la tenue de la douzième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE). Une liste complète des documents prévus pour la session figurera dans le document UNEP/AMCEN/12/1/Add.1.
2. Conformément au paragraphe 1 de l'article 9 des statuts de la CMAE, la Conférence est tenue de convoquer ses sessions ordinaires une fois tous les deux ou trois ans. En conséquence, l'offre du Gouvernement sud-africain d'accueillir la douzième session de la CMAE a été acceptée par la Conférence à sa onzième session tenue les 25 et 26 mai 2006 à Brazzaville (Congo) et par le Bureau de la CMAE à sa vingt-deuxième réunion tenue à Johannesburg les 5 et 6 novembre 2007.
3. A la suite de cette offre du Gouvernement sud-africain, il a été décidé que la douzième session de la CMAE se tiendrait au Sandton International Convention Centre à Johannesburg du 7 au 12 juin 2008 et que la session consisterait en une réunion du Groupe d'experts, du 7 au 9 juin 2008, et en un segment ministériel, du 10 au 12 juin 2008.
4. A cet égard, lors de sa vingt-deuxième réunion tenue à Johannesburg les 5 et 6 novembre 2007, le Bureau de la CMAE a examiné et adopté un ordre du jour provisoire pour le segment ministériel de la douzième session, qui figure dans le document UNEP/AMCEN/12/1. Le Bureau a en outre choisi « Renforcer la mise en œuvre du Plan d'action de l'Initiative environnementale du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique » comme thème de la douzième session de la CMAE.
5. La douzième session de la CMAE vise principalement à fournir aux ministres de l'environnement un cadre pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de l'Initiative environnementale du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), afin de renforcer sa mise en œuvre. La douzième session leur permettra également d'aborder les nouveaux problèmes environnementaux en Afrique, particulièrement les questions liées aux changements climatiques.
6. Le Bureau de la CMAE a conçu le programme de travail pour la douzième session de manière à ce qu'une période de temps suffisante soit accordée au dialogue ministériel concernant, d'abord, les changements climatiques - le Plan d'action de Bali ; ensuite, l'adaptation du financement et les programmes et projets environnementaux ; et, enfin, la gouvernance internationale de l'environnement et la réforme de l'Organisation des Nations Unies.

K0840605 190508

Par souci d'économie, le présent document est imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

7. Les ministres débattront en outre de questions de fond d'importance pour l'Afrique qui doivent être abordées dans le contexte de la mise en œuvre du Plan d'action de l'Initiative environnementale du NEPAD et du programme de travail de la CMAE pour 2009-2010. Ils examineront également les progrès accomplis dans la création du Fonds africain pour l'environnement pour l'exécution des projets et des programmes environnementaux et dans la transformation de la CMAE en un comité technique spécialisé de l'Union africaine.

8. Dans le cadre des processus de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action de l'Initiative environnementale du NEPAD – en particulier, les changements climatiques, l'appauvrissement de la diversité biologique, la dégradation des sols et la désertification, ainsi que certaines questions nouvelles –, les ministres seront appelés à évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre depuis la onzième session de la CMAE. Ils examineront également le développement des plans d'action sous-régionaux pour l'environnement pour toutes les sous-régions d'Afrique qui avaient été préparés conformément au projet sur le renforcement des capacités approuvé par la CMAE à sa dixième session. Les ministres se pencheront en outre sur la situation et l'utilisation des ressources du Fonds d'affectation spéciale de la CMAE. La Conférence pourra envisager d'adopter la version définitive du texte révisé des statuts de la CMAE.

9. Comme indiqué ci-dessus, la réunion du Groupe d'experts de la douzième session de la CMAE se tiendra du 7 au 9 juin 2008. Les travaux du Groupe d'experts de la douzième session porteront entre autres sur les points suivants : d'abord, les changements climatiques et les questions connexes; ensuite, le projet de programme de travail indicatif de la CMAE pour la période biennale 2009-2010 et les questions connexes; et enfin, les questions d'orientation et les aspects connexes. Le Groupe d'experts examinera également les progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de l'Initiative environnementale du NEPAD, ainsi que diverses questions d'actualité importantes pour l'Afrique.

10. Parmi les autres questions pertinentes pour l'Afrique qu'abordera le Groupe d'experts figurent : le renforcement des capacités, la dégradation des sols et la désertification, la diversité biologique, les substances chimiques et l'environnement, les accords régionaux et multilatéraux sur l'environnement, les questions relatives à la santé et à l'environnement, etc. Les résultats des travaux du Groupe d'experts seront soumis au segment ministériel, pour examen et approbation.

11. De plus amples renseignements sur la douzième session sont disponibles sur le site Web de la CMAE à l'adresse suivante :
http://www.unep.org/roa/Amcen/Amcen_Events/12th_Session_AMCEN/index.asp

I. Organisation de la réunion

A. Informations générales

12. Des informations générales sur les chambres d'hôtel, les demandes de visa et les exigences relatives à la fièvre jaune sont disponibles sur le site :
<http://www.environment.gov.za/HotIssues/2008/AMCEN/amncen1.html>. Les participants des pays non exemptés de l'obligation du visa pour entrer en Afrique du Sud doivent obtenir un visa valide avant de quitter leur pays d'origine, puisque l'Afrique du Sud ne délivre pas de visas à l'arrivée aux points d'entrée. Le site Web susmentionné comporte de plus amples renseignements sur les pays exemptés de l'obligation d'obtenir un visa pour l'Afrique du Sud. En outre, un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est exigé si le séjour s'amorce ou suppose un passage dans la zone de fièvre jaune désignée. Des informations plus détaillées sur les pays situés dans la zone de fièvre jaune sont disponibles sur le même site Web.

B. Lieu

13. La réunion se tiendra au Sandton International Convention Centre à Johannesburg. Le centre de congrès se trouve à 25 minutes par route de l'aéroport international de Johannesburg. Les exploitants autorisés de l'aéroport fournissent des services de taxis, d'autobus et de navettes entre Sandton et l'aérogare. Un service gratuit d'autobus est également offert par les hôtels. Etabli au cœur de Sandton Central, le Sandton International Convention Centre avoisine toutes les entreprises financières et industrielles importantes dans le pays. Le Centre jouxte les hôtels InterContinental, Sandton Sun and Towers et Garden Court Sandton City; il se situe à une distance de marche de 15 autres hôtels. Des hôtels supplémentaires se trouvent dans une zone de 15 km. Une gamme complète d'installations et de chambres d'hôtel modernes est ainsi mise à disposition. La liste des hôtels recommandés peut également être consultée sur le site Web susmentionné.

C. Inscription des participants

14. L'inscription aura lieu au Sandton International Convention Centre. Elle débutera le vendredi 6 juin 2008, de midi à 18 heures et se poursuivra le samedi 7 juin 2008, de 8 heures à 9 heures. Les participants recevront un badge au moment de l'inscription. Pour des raisons de sécurité, les participants devront se munir de leur badge pendant toute la durée de la réunion. L'inscription peut être effectuée en ligne à l'adresse Internet : http://www.unep.org/roa/Amcen/Amcen_Events/12th_Session_AMCEN/index.asp

D. Documents

15. Les principaux documents de présession prévus pour la réunion seront envoyés à l'avance aux correspondants nationaux de la CMAE. Les documents seront également disponibles sur le site Web susmentionné de la CMAE. Les participants sont priés de se munir de leurs propres exemplaires, étant donné que ces documents ne seront disponibles qu'en quantité limitée à Johannesburg.

E. Services aux participants

16. Le Sandton International Convention Centre offre un éventail de services aux participants. Le Centre dispose d'installations ultramodernes et de partenaires de technologie internes offrant des systèmes de traduction simultanée, des lignes d'accès numériques et une connectivité Internet à large bande sans fil, ainsi que des équipements de radiodiffusion et de téléconférence. Une gamme de données complète comprenant une connectivité Internet étendue, le survol de courriels et des possibilités de cybercafés permanents ou temporaires est disponible dans un environnement sécurisé à haute vitesse. Des techniciens chevronnés de Siemens et de Microsoft se trouvent sur place en permanence pour fournir un soutien complet.

F. Election du Bureau

17. Conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur de la CMAE, les travaux de la réunion du Groupe d'experts seront dirigés par le Bureau élu à la onzième session. Par conséquent, le représentant du Congo présidera la réunion technique et celui de l'Egypte fera office de rapporteur. Les vice-présidents seront les représentants du Bénin, du Rwanda et de l'Afrique du Sud.

18. Des consultations régionales seront encouragées en vue de l'élection de membres du Bureau pour la prochaine période biennale. Les élections viseront à pourvoir les postes de président et de rapporteur. Les pays d'Afrique de l'Ouest devront élire le Président de la CMAE parmi les représentants de leur sous-région. Il est rappelé à cet égard que la treizième session de la CMAE sera accueillie par un Etat membre de la CMAE provenant de l'Afrique de l'Ouest. Un vice-président sera élu dans chacune des autres sous-régions. Une ventilation par pays des postes occupés au sein du Bureau depuis 1985 sera distribuée pour éclairer le débat sur cette question.

G. Organisation des travaux

19. Le programme de travail du segment ministériel et de la réunion du Groupe d'experts figurera dans le document UNEP/AMCEN/12/1/Add.1.

H. Constitution des groupes de travail

20. Le segment ministériel se tiendra uniquement sous forme de séances plénières, alors que les travaux du Groupe d'experts se dérouleront selon une combinaison de séances plénières et de réunions de groupe. Comme indiqué ci-dessus, il y aura trois groupes de travail. Chaque expert sera invité à s'inscrire dans le groupe de son choix et à en informer le secrétariat avant la fin de la première journée de réunion.

I. Réunions connexes

21. La cinquième Table ronde africaine sur les modes de consommation et de production durables se tiendra du 4 au 6 juin 2008 au Development Bank of South Africa (DBSA) Conference Centre à Johannesburg. La réunion vise à passer en revue les leçons tirées des activités actuelles liées au Cadre décennal de programmes sur les modes de consommation et de production durables, ainsi qu'à déterminer les mesures clés requises pour renforcer les activités de consommation et de production durables dans la région.

II. Manifestations parallèles

22. Deux manifestations parallèles sont prévues, l'une organisée par le Fonds mondial pour la nature (WWF), l'autre par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). De plus amples renseignements sur ces manifestations seront communiqués dès que possible.

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_16253

